



Formation « LES TRAVAUX EN FORET COMMUNALE »

Secteur de l'Agence ONF de Colmar



Public concerné

- ↑ Maires
- ↑ Elus des Conseils municipaux
- ↑ Présidents de structures employeurs
- ↑ Toutes personnes concernées par la gestion de la forêt communale : secrétaire de mairie, bûcherons communaux, etc.

Objectifs

- 📁 **Identifier** les travaux forestiers et les infrastructures
- 📁 **Repérer le rôle de chacun** dans la mise en œuvre des travaux forestiers en forêt communale et les différentes étapes
- 📁 **Délimiter les responsabilités de chacun** : surveillance des travaux, réparation de dégâts, etc.

Programme

- ▶ 13h45 : Accueil des participants
- ▶ 14h00 : Thèmes abordés en salle
 - Partie 1 : **Le rôle des élus et de l'ONF**
 - Partie 2 : **Pourquoi faire des travaux?**
 - Partie 3 : **La réalisation des travaux**
 - Partie 4 : **Les travaux dans le budget communal**
- ▶ 16h30 : **Tournée en forêt communale sur les travaux forestiers**
- ▶ 18h15 : Verre de l'amitié



Support de formation remis aux participants

Intervenants

	① Vendredi 24 juin à Rouffach	② Vendredi 1 ^{er} juillet à Marckolsheim
▶ Directeur de l'Agence ONF Colmar :	↑ Etienne Zahnd	↑ Etienne Zahnd
▶ Responsable travaux-développement à l'Agence ONF de Colmar :	↑ Jacques Mertz	↑ Jacques Mertz
▶ Responsable d'Unité territoriale :	↑ Jean-Marie Lauler	↑ Benoit Donze
▶ Agent patrimonial :	↑ Michel Large	↑ Philippe Meyer
▶ Chargée de missions à l'Association des Communes Forestières d'Alsace :	↑ Mona Garandel	↑ Mona Garandel

Coupon-réponse

à retourner avant le 20 juin

▶ Organisme/Collectivité :

▶ Nom/Prénom :

▶ Fonction :

Sera présent à la formation : du 24 juin 2016 du 1^{er} juillet 2016

Sera accompagné de (nom/prénom et fonction à préciser) :

.....

Ne participera pas

Inscription à retourner par mail : communeforestiere@fibois-alsace.com ou par fax au 03 88 19 17 88

Avec le soutien et le partenariat de :



Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE